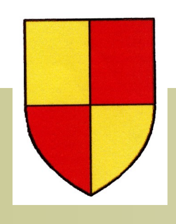
Mairie de Roucourt



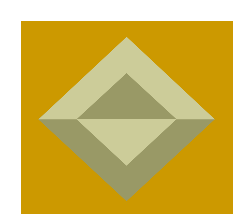
NUMERO HUIT

ROUCOURT

BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 2011

DANS CE NUMÉRO :



LE MOT DU MAIRE

La réforme territoriale est en cours. En ce qui concerne le SIRA, il reste en place. De plus l'étude de faisabilité d'un centre socio-culturel intercommunal s'est concrétisé par le dépôt du projet de création de ce centre auprès de la CAF.

Celui-ci, doit permettre de construire et de consolider la dynamique déjà existante au SIRA par des actions ciblées auprès des aînés, des jeunes, des familles, des enfants (des modes d'accueil des jeunes enfants, relais assistantes maternelles…), de la solidarité, de la vie culturelle…

Vous avez pu suivre l'évolution de ce projet dans le journal du SIRA et en participant aux différentes rencontres.

La communication, la mobilité, la solidarité, la prévention santé, l'accompagnement des jeunes, la culture pour tous, sont les thèmes mis en avant dans ce projet.

Des moyens sont à disposition mais Il est important aujourd'hui et il le sera encore plus demain, au vu de la crise économique et des difficultés d'ordre sociales qui en découlent, de participer et de se prendre en charge.

En 2012, auront lieu les élections présidentielles et législatives. Je vous rappelle que les inscriptions sur les listes électorales seront closes le 31 décembre.

Les fêtes de fin d'année sont proches et je profite de cette publication pour souhaiter à tous un bon Noël.

Thérèse Musial



DANS CE NUMERO





Comptines pour les tout petits



Opération Nettoyage de la commune



Réunion publique sur le compostage

LA VIE DE LA COMMUNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2011

CREATION D'UNE ZONE DE DEVELOPPEMENT DE L'EOLIEN

Suite à la réalisation du Schéma Territorial Eolien, les territoires des communes de Roucourt, Dechy et Cantin ont été pressentis pour accueillir tout ou partie d'une zone de développement de l'Eolien qui pourrait accueillir au total une puissance de production éolienne comprise entre 5 MW et 21 MW sur la totalité de la ZDE. Dans le cadre de la réalisation du dossier de demande de la zone de développement de l'éolien de Roucourt, Dechy et Cantin, le Conseil Municipal doit délibérer sur ce projet de création.

Une éolienne représente 3 MW et un parc éolien doit contenir au minimum 5 machines d'une hauteur de 150 m. Les communes de Dechy et Cantin ont déjà délibéré favorablement et elles demandent que les éoliennes soient installées en priorité sur les terres des Centres Communaux d'Action Sociale.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la création de la zone de développement de l'éolien de Roucourt, Dechy et Cantin d'une puissance comprise entre 5 MW et 21 MW.

Etant donné la carte du zonage pressentie pour être proposé en tant que zone de développement de l'éolien et la puissance proposée, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la création de la zone de développement de l'Eolien des communes de Roucourt, Dechy et Cantin d'une puissance comprise entre 5 MW et 21 MW.

COUSSINS BERLINOIS – RESULTAT DE LA CONSULTATION

Suite à la consultation lancée pour l'achat et la pose de coussins berlinois, une seule offre a été reçue. Le montant de l'offre s'élève à 9 838 € TTC, 8 226 € H.T pour la fourniture et la pose de 4 coussins berlinois avec la signalisation appropriée.
Madame le Maire rappelle qu'une subvention de 50 % a été obtenue au titre de la répartition 2009 des recettes provenant du produit des amendes de police.
Les coussins berlinois seront posés dans les rues Camille Rogez et Fernand Savary.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, l'offre de la Société SOENEN pour un montant de 9 838 € TTC et 8 226 € H .T.

SIRA – CONVENTION SPECTACLE

La commune organisera avec l'aide du SIRA un spectacle le 13 Octobre 2011 à la salle des fêtes. Ce spectacle s'intitule « Nomades » de la compagnie « la vache bleue ». Pour l'organisation de ce dernier, une convention doit être signée entre la commune et le SIRA. Celle-ci répartit les tâches et la responsabilité financière de chacun. Le coût du spectacle s'élève à 749 €, « l'aide à la diffusion culturelle » octroyée par le Conseil Général s'élève à 337,05 €. En cas de déficit, la commune doit payer la moitié du coût du spectacle, déduction faite des recettes, (soit 411,95 € moins les recettes/2).
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer la convention et à intervenir pour l'organisation de ce spectacle.

TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE– FIXATION DU TAUX

L'article 23 de la loi du 7 décembre a modifié le régime des taxes communale et départementale, en substituant à une taxe sur une fraction de la facture acquittée par le consommateur, une taxe sur le volume d'électricité fournie.

En 2011, les taux des TLE (taxe locale d'électricité) ont été convertis automatiquement en coefficient multiplicateur de la TCFE (taxe sur la consommation finale d'électricité). Une délibération doit être prise afin de fixer un coefficient qui sera indexé sur l'indice moyen de la consommation de l'année précédente. Pour 2012 cette limite est fixée à 8,12.

Ce taux est voté à la majorité.

DIVERS

Coin repas : le nombre d'enfants fréquentant le coin repas a encore augmenté cette année. Une réflexion doit être menée afin de proposer pour l'accueil des élèves un local plus adapté. Il est proposé au Conseil Municipal de réfléchir sur la construction d'un bâtiment qui pourrait accueillir le coin repas, l'accueil péri scolaire, la bibliothèque, l'école pour les activités motrices… Ce bâtiment pourrait être construit dans le terrain situé derrière l'école.

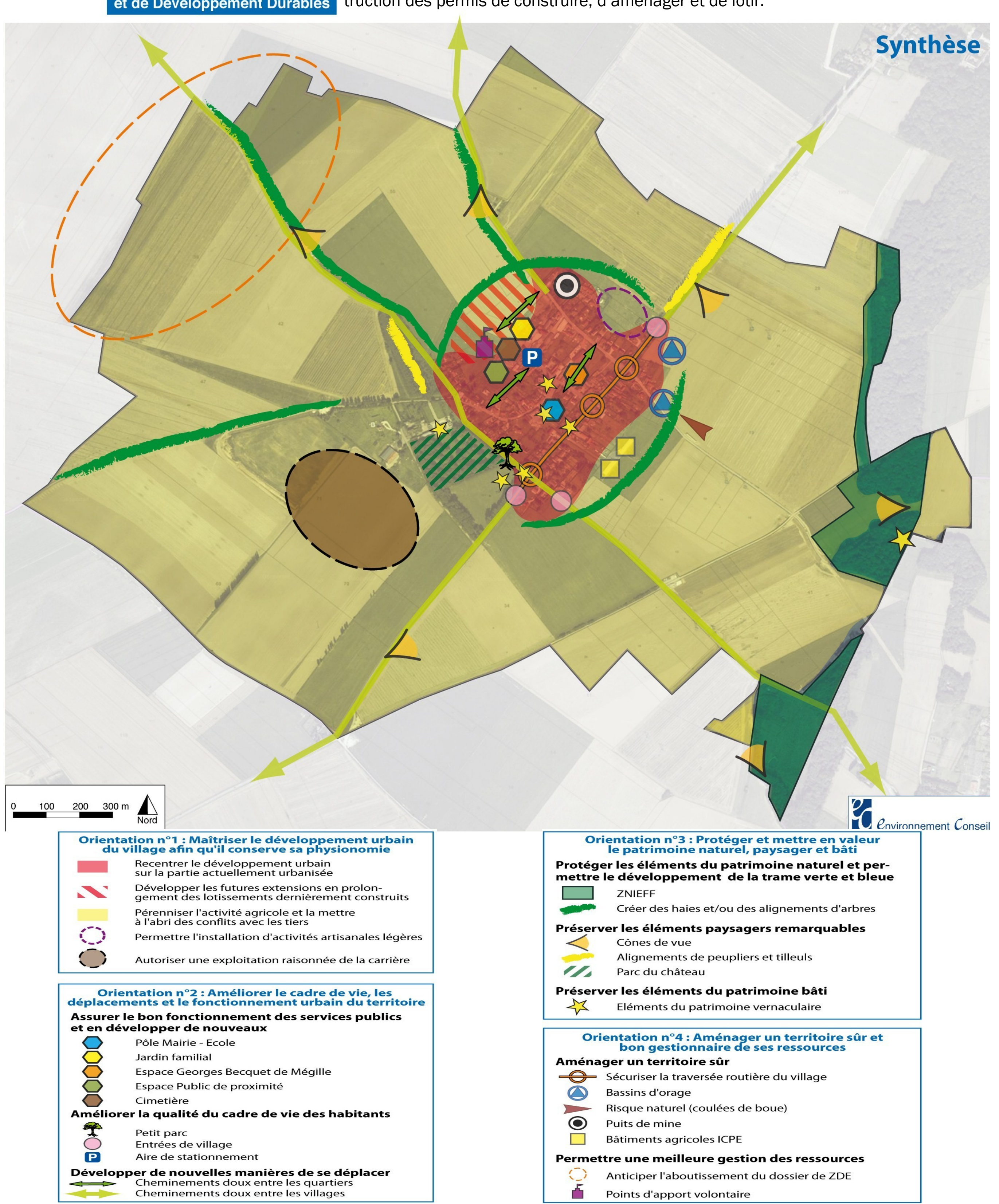
L'encadrement et le fonctionnement de l'accueil péri scolaire est lié au nombre d'enfants présents. Actuellement, une personne seule peut assurer les activités. Si le nombre d'enfants augmente de façon significative la seconde animatrice complètera la prise en charge des activités. La sécurité est assurée par la présence à l'école ou à la mairie des enseignantes, des secrétaires et des agents de service.

Le PADD définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble du territoire communal. Il permet à la commune de préparer son avenir en planifiant les futurs projets à plus ou moins long terme.

C'est de ce PADD que découleront les pièces réglementaires: le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation qui seront la base de l'instruction des permis de construire, d'aménager et de lotir.

Commune de Roucourt
Plan Local d'Urbanisme

Projet d'Aménagement et de Développement Durables



LA VIE DE L'ECOLE

Voyage de la famille Escargot



Les plus jeunes de l'école ont suivi les péripéties de la famille escargot, spectacle composé de mime, chansons, berceuses et comptines...





La Bourse aux Jouets



L'école de Roucourt a organisé une bourse aux jouets ce samedi 15 octobre à la salle des fêtes. Une douzaine de familles s'était rassemblée pour vendre à très bas prix des jeux ou jouets devenus inutiles. C'est la deuxième année que l'école organise cette manifestation à destination des enfants et du public extérieur qui, cette fois-ci a été encore plus nombreux. Plusieurs personnes de Roucourt, et des environs sont venus regarder, boire un chocolat chaud et participer à la vente de jouets collectés, au financement des prochaines sorties scolaires.

Il y avait une ambiance très conviviale dans la salle des fêtes. Un nouveau rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Opération « Nettoyons la nature »



Comme l'année dernière, les enfants de l'école ont participé l'Opération « Nettoyons la nature » à l'initiative des magasins Leclerc. Munis de gants et de sacs poubelles, ils ont parcouru les rues du village pour ramasser papiers, canettes et déchets divers.

Visite au Centre Historique Minier



Jeudi 13 octobre, la classe de Mme Jungers avait rendez-vous à 9h30 au Centre Historique Minier de Lewarde pour un « défi sciences » (à l'occasion de la semaine de la science)



Nous avons rejoint Lewarde par le chemin entre les bois. Une animatrice attendait les élèves pour les aider à réaliser, par groupes, des expériences sur les différentes énergies. Cette matinée prolongeait l'introduction menée en classe, sur le charbon, le pétrole et le gaz. Les enfants ont ainsi eu la possibilité de comprendre les différents principes de la force hydraulique, de la force motrice ; ils ont également découvert l'énergie solaire et les éoliennes.

C'était une matinée très riche en apprentissages. C'est tellement plus facile d'aborder une notion en adoptant une démarche scientifique.

ANIMATIONS DIVERSES

Composteurs



Le mercredi 26 octobre, les Roucourtois ont répondu présents à l'appel du SYMEVAD et de la municipalité pour assister à un exposé sur l'intérêt et le mode d'emploi des composteurs distribués en fin de séance . La réunion s'est déroulée dans une ambiance studieuse mais détendue sous la houlette du conférencier Michel Delire.

Jean-Michel Lefrançois qui a reçu, à cette occasion, le diplôme de guide composteur pourra être consulté en cas de problèmes sur l'utilisation de l'appareil.

HALLOWEEN



Le 26 octobre, l'Amicale Laïque de Roucourt a organisé son défilé d'Halloween. Les enfants étaient nombreux accompagnés de leurs parents et de bénévoles de l'association. Ils ont été généreusement accueillis par les habitants.

Un goûter ainsi qu'une soupe aux potirons leur ont été offerts.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine...

Conte pour les petits



Le spectacle « Nomades » présenté l'après-midi pour les plus jeunes de l'école a été rejoué en fin de journée pour les moins de 5 ans et leurs parents. De nombreuses familles venant de tout le territoire du SIRA ont rempli la salle des fêtes.

Les petits ont été particulièrement impressionnés par les chemins de lumière et ont participé très activement aux chants et comptines.

INFOS PRATIQUES

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

_ tous les mercredis de 17h à 18h avec l'heure du conte suivi d'un atelier travaux manuels pour les enfants à partir de 4 ans.

_ les samedis des semaines impaires de 14h à 15h.

Colis des aînés

Les colis de Noël des aînés seront distribués lors d'une réception le samedi 10 décembre. Une invitation personnelle sera envoyée.

Fête de Noël de l'école

La Fête de Noël de l'école aura lieu cette année le vendredi 16 décembre à la salle des fêtes. Les enfants présenteront des chants et des poèmes. Au Marché de Noël, les parents pourront commencer leurs achats de décoration et de cadeaux. A partir de 16h30 et jusqu'à 18h, ce marché sera ouvert à tous. Les bénéfices serviront à la classe verte organisée par Mme Jungers en avril prochain.

Douai Marche

L'association « Douai Marche » organise une randonnée pédestre les dimanche 18 et jeudi 29 décembre au départ de l'église. Trois circuits de 9, 15 et 20 km sont proposés et vous êtes tous cordialement invités.

Boîte aux lettres aux normes

Si votre habitation a été construite après 1979, la boîte aux lettres normalisée est réglementaire. Elle doit être située à l'entrée de la propriété en bordure de la voie publique pour éviter des accidents type chutes ou morsures de chien.

Le nom des personnes du foyer et l'adresse complète de votre habitation doivent être clairement indiqués pour que chaque facteur titulaire ou remplaçant puisse distribuer le courrier sans erreur.

Adapter ces normes permet d'éviter les erreurs de distribution et facilite le travail des facteurs. En effet, la qualité du service repose sur l'organisation de La Poste mais aussi sur l'implication des collectivités locales, des promoteurs et des habitants.

Club d'anglais

Club d'Anglais à Monchecourt



De langue maternelle Anglaise,
je vous propose une initiation, une sensibilisation à l'Anglais
et une introduction à la culture Britannique

Educatif et très ludique, nous allons apprendre en s'amusant
par des chansons, des histoires, des poésies : des comptes & rimes,
des textes et journaux…

Faire avec bon humour & un goût typiquement British

J'accueille les enfants à partir de 4 ans

« Espace Jeunesse et Création »
2 Place Suzanne Lannoy
59234 MONCHECOURT



Il n y a pas de cours pendant les vacances scolaires

Les groupes sont organisés selon l'âge et la demande

« Pour une prestation de qualité,
les places sont limitées »



Alors n'hésitez pas !
Pour toute demande de renseignement :

Téléphone : 06.89.52.00.87
Email : letsgoenglish@orange.fr
Site web : http://letsgoenglish.fr

Le Carnet
Ils sont venus au monde
Victor Péru
Nolan Bacquet

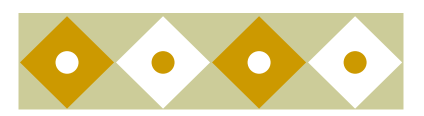
Santé pour tous

Soutien et accompagnement psychologique

Des psychologues vous proposent un soutien moral et vous permettent de mieux gérer votre stress, de mieux communiquer avec les autres grâce à différentes techniques :
_ outils de gestion du stress
_ méthodes de communication et d'affirmation de soi
_ exercices de détente et de relaxation
_ soutien et accompagnement
_ orientation vers les structures médico-sociales si besoin

Douaisis Santé Pour Tous
138 rue des Ferronniers 59500 Douai
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
e-mail : douaisis.sante.pour.tous@wanadoo.fr

Permanence du psychologue au SIRA :
1er lundi du mois 10h-12h



CLIC du Douaisis



Le CLIC a pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner les personnes âgées et leur entourage dans les démarches auprès des différents services d'aide à la personne.
Contact : C.L.I.C. du Val de Sensée
Tél . 03 27 92 87 45
e-mail :
clic.valdelasensee@orange.fr
Pour plus de documentation, s'adresser en mairie